



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17130125

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le

01 SEP. 2017

Greffe

N° d'entreprise : 0662482977

Dénomination
(en entier) : **ASBL TRAJECTOIRES**

(en abrégé) : **TES**

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue de la Bourbe 18 7623 RONGY

Objet de l'acte : Démission

Personnes présentes : Mme GOAVEC, M. BENBOUAZZA, M. JANSSENS, M. HOESSEN, M. AMEUR ZAIMECHE,

Suite à la visite du service Audit Qualité de l'AVIQ en date du 10 juillet 2017 et dans un souci de bonne gouvernance, il a été décidé à l'unanimité des voix que messieurs JANSSENS et HOESSEN démissionnent de leur mandat d'administrateur au sein de l'ASBL Trajectoires.

En effet, ces derniers seront amenés à occuper une fonction salariée au sein des dispositifs gérés par l'ASBL Trajectoires.

Messieurs JANSSENS et HOESSEN acceptent de démissionner de leur mandat d'administrateur de l'ASBL Trajectoires.

Messieurs JANSSENS et HOESSEN ont présenté leur démission par lettre recommandée au Conseil d'administration de l'ASBL Trajectoires. Le conseil d'administration accepte les démissions et procède aux formalités de publicité prévue par la loi.

Les membres du conseil d'administration sont :

- Madame Cinthya GOAVEC,
- Monsieur Abdelkader BENBOUAZZA;
- Monsieur Mahfoud AMEUR ZAIMECHE,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature

Reservé
au
Moniteur
belge

Volet B - suite

Madame Cinthya GOAVEC, Administratrice,

Monsieur Abdelkader BENBOUAZZA, Administrateur,

Monsieur Mahfoud AMEUR ZAIMECHE, Administrateur,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature